

## Rechercher l'asile en Europe (1974 - 2009)

Olivier Clochard

**L**es ouvrages et les articles en langue française, anglaise, espagnole et italienne sur les demandeurs d'asile et les réfugiés en Europe sont nombreux, que ce soit dans le champ scientifique ou dans celui des associations et des ONG. À cela s'ajoutent des rapports d'institutions internationales comme le HCR, ECRE ou le Conseil de l'Europe, qui présentent et analysent la problématique à une échelle nationale ou européenne, voire à partir d'un thème. Et depuis une dizaine d'années, la recherche de publications sur Internet est devenue une artère incontournable pour celles et ceux qui s'intéressent à l'asile.

Pour chaque partie, nous ferons référence aux principaux établissements ou sites existants, domaines à partir desquels il est possible d'affiner ses recherches<sup>1</sup> sur Internet. Enfin nous terminerons par une présentation des principaux sites qui disposent de données statistiques et en conclusion, nous exposerons quelques sites cartographiques ou articles employant des cartes dans leurs démonstrations.

### Champ scientifique et travail associatif

Dans le champ scientifique, les analyses sur la problématique de l'asile et des réfugiés dans les démocraties occidentales sont marquées par les recherches de plusieurs auteurs de diverses disciplines, comme Luc Legoux (1995), Jean-Yves Carlier (1995), Daphné Bouteillet-Paquet (2001), François Julien-Laferrière (2002) ou Jérôme Valluy (2009). Ces quelques ouvrages en langue française ne sont que le bout de la pointe de l'iceberg bibliographique qu'il est possible de découvrir à partir de sites de centres de recherches ou de documentation : le [CIEMI](#) (Centre d'Étude et d'Information sur les Migration Internationales), [Migrinter](#), [Rémis](#) (URMIS) et le réseau [TERRA](#)<sup>2</sup>. De façon moindre, le site de l'INED offre également quelques références documentaires. Au Royaume-Uni, plusieurs centres de recherches tels [International Immigration Institute](#), [Refugees Studies Center](#) ou [Sussex Centre for Migration Research](#) offrent également un important

<sup>1</sup> Notons aussi qu'il existe de nombreux rapports et notes non publiés d'associations de défense des étrangers et d'administrations nationales qui permettent de mieux comprendre l'accueil et le rôle des différents acteurs auprès de ces populations.

<sup>2</sup> Réseau scientifique dont les travaux et les études portent principalement sur le thème des réfugiés et du droit d'asile.

recueil de données bibliographiques. Si les liens entre chercheurs anglo-saxons et ceux des autres pays européens ont longtemps été marqués par une certaine déficience, il existe depuis une dizaine d'années des initiatives à l'échelle européenne qui ont renforcé les relations entre mondes académiques et la connaissance des demandeurs d'asile et des réfugiés en Europe : le [réseau Odysseus](#) – réseau académique d'études juridiques sur l'immigration et l'asile en Europe – créé en 1998 à l'initiative de Philippe de Bruycker, le réseau [IMISCOE](#) qui offre de nombreuses références d'articles et ouvrages en anglais, français et allemand dont une partie seulement des textes intégraux est accessible sur Internet, et [CARIM](#) (Consortium euro méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales) basé à Florence (Italie).

Les publications en lignes telles [Asylon\(s\)](#), [Cultures & Conflits](#), la [REMI](#) (*Revue européenne des Migrations Internationales*) ou la revue britannique *Journal of Ethnic and Migration Studies* sont de précieuses revues qui proposent d'intéressantes analyses<sup>3</sup>. Au-delà de ces quelques revues spécialisées, il y a des articles relatifs à la thématique de l'asile dans d'autres collections. Il est possible d'y avoir recours à partir de sites tels [Persée](#), [CAIRN](#) ou [HALSHS](#) qui offrent de nombreuses publications électroniques de revues scientifiques en sciences humaines et sociales.

Enfin, au cours des trente-cinq dernières années, sur les deux grandes crises ayant entraîné un grand nombre de réfugiés européens, on note les travaux de Roger Zetter qui a effectué de nombreuses recherches sur la question des réfugiés chypriotes à partir du milieu des années 1980 et ceux de Mirjana Morokvasic sur les

<sup>3</sup> Le sujet des demandeurs d'asile et des réfugiés est également traité dans de nombreux autres périodiques soit à partir d'un numéro thématique, soit à partir d'articles dans des numéros ouverts ; à titre d'exemple, il y a les revues *Hommes&Migrations*, *Migrations Santé...*

réfugiés de la guerre en ex-Yougoslavie. Bien sûr il serait illusoire de s'intéresser à la question des demandeurs d'asile et réfugiés en Europe sans avoir recours à des chercheurs dont la majeure partie des travaux porte sur d'autres régions du monde : Barbara Harrell-Bond, Michel Agier, Kamel Doraï ou Sari Hanafi.

Dans le champ associatif et dans celui des ONG, il existe également une production très importante sur la thématique de l'asile. Parmi les associations françaises, on peut noter de façon non exhaustive la [Cimade](#)<sup>4</sup>, le [Comède](#), [Forum Réfugiés](#), [France Terre d'Asile](#), le [Gisti](#) avec la revue [Plein Droit](#), l'association [Primo Levi](#). Ces organismes fonctionnent également en réseaux au sein de la [CFDA](#)<sup>5</sup> (Coordination Française pour le Droit d'Asile) ou de l'[Anafé](#) (Association Nationale d'Assistance aux Frontières pour les Étrangers). De par leurs actions et interventions régulières auprès des demandeurs d'asile et réfugiés en Europe, on constate que :

- ces différents organismes ont souvent été à l'origine de nouveaux champs de recherche, comme par exemple celui de l'asile au sein des dispositifs destinés au maintien des migrants en provenance des pays tiers ;
- leurs différents sites offrent la quasi-totalité des rapports ou des articles qu'ils ont produits. Toutes ces publications ne rentrent évidemment pas dans le travail d'évaluation de l'AERES (Agence de l'évaluation de la recherche et de l'Enseignement Supérieur) mais sont très souvent lues par les scientifiques et traduisent parfois l'œuvre

<sup>4</sup> Voir notamment Cimade (2008) *Un accueil sous surveillance. Enquête sur la réforme du dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile*, 56 p. [[disponible sur Internet](#)] et Cimade (2007) *Main basse sur l'asile - le droit d'asile (mal) traité par les préfets*, 48 p. [[disponible sur Internet](#)].

<sup>5</sup> CFDA (2008) *La loi des « Jungles » - la situation des exilés sur le littoral de la Manche et la Mer du Nord*, 156 p. [[disponible sur Internet](#)] ou les différentes notes de la CFDA telle celle de 2008 intitulée : « Bâtir une Europe de l'Asile » : à quel prix ? [[disponible sur Internet](#)].

commune de chercheurs et professionnels de terrain.

La profusion de sites et blogs sur Internet peuvent permettre dans certains cas d'affiner des hypothèses de recherche avant de partir enquêter auprès d'une population et/ou dans un espace donné. A titre d'exemples le [centre de ressources sur les mineurs isolés étrangers](#) offre un annuaire des acteurs associatifs et institutionnels, le [collectif de soutien des exilés du 10<sup>ème</sup> arrondissement de Paris](#) indique sur une de ses pages plusieurs sites en Grande Bretagne et en Grèce<sup>6</sup>. En Espagne, deux organismes, l'[APDHA](#) (Asociación Pro Derechos Humanos de Andalucía) et la [CEAR](#) (Comisión Española de Ayuda al Refugiado) sont également des associations importantes dans la connaissance de l'asile. Il y a aussi le réseau [Melting Pot](#) en Italie. Enfin l'existence de réseaux nationaux tels [Pajol](#) et [TERRA](#) (cité plus haut) ou européens tels [Migreurop](#) ou [Statewatch](#) (en anglais) disposent de listes de diffusion qui doivent beaucoup à l'action individuelle et collective.

Le site de Pajol a été créé suite à l'occupation de l'église Saint-Bernard à Paris en 1997 ; il s'intéresse plus particulièrement à l'actualité des demandeurs d'asile et des sans-papiers en France. Le site de Migreurop a été mis en place en 2003 ; il a pour vocation de s'intéresser à la problématique des camps d'étrangers en Europe et à l'externalisation des politiques européennes d'immigration et d'asile. Ces plates-formes proposent des comptes rendus sur des situations migratoires, des documents de référence, des articles en version intégrale et plus rarement des débats ; elles relaient également l'actualité relative à la parution de numéros de revues ou d'ouvrages, ainsi que des articles de presses ce qui permet de voir la façon dont les médias traitent dans leurs colonnes les événements liés à l'asile et l'accueil des réfugiés.

Enfin à l'échelle européenne, on notera l'existence de réseaux associatifs comme [Asulon Europe](#) (dont fait partie [l'Association professionnelle des Rapporteurs près la Commission des Recours des Réfugiés](#)<sup>7</sup> / APRA-CRR), [Exodus](#) voire [ECRE](#) (European Council on Refugees and Exiles) sans oublier les sites officiels de la [Commission européenne](#) ou de l'[UNHCR](#) (Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés).

### Des chiffres et des hommes : les sources officielles...

À l'échelle européenne, il existe plusieurs institutions qui publient des rapports et des statistiques sur les demandeurs d'asile et les réfugiés dans les différents pays ([Eurostat](#), l'[UNHCR](#), les rapports annuels du SOPEMI<sup>8</sup>) ; chiffres également disponibles sur certains sites d'associations tels [Forum Réfugiés](#) ou [ECRE](#). « Bien qu'il existe une harmonisation au niveau européen dans le cadre d'Eurostat ou à un niveau supranational plus important avec le HCR, les chiffres continuent d'être approximatifs et parfois contestés (Legoux L., 2008). Les statistiques doivent donc être interprétées comme des ordres de grandeurs et non pas comme des chiffres absolus. À l'échelle européenne, [les fiches détaillées du HCR](#) accessibles sur leur site, présentent l'avantage d'avoir des publications régulières depuis le début des années 1990. Pour chaque pays, il y a des données annuelles qui contiennent : le nombre de demandes d'asile, le nombre de réfugiés statutaire (au titre de la Convention de Genève, à titre humanitaire), l'effectif des personnes déplacées (comme dans les États de l'ex-Yougoslavie), le nombre de personnes réinstallées dans le cadre du HCR » (Clochard O., 2007). Pour avoir des séries statistiques à des échelles plus fines (régions, landers ou départements), chaque

<sup>7</sup> Devenue Cours Nationale du Droit d'Asile (CNDA).

<sup>8</sup> Le Système d'Observation Permanent des Migrations a été créé en 1973 dans le cadre de l'OCDE.

<sup>6</sup> <http://www.exiles10.org/spip.php?article953>

pays européens dispose d'un ou plusieurs organismes qui mettent ou non en ligne des rapports et des éléments statistiques : le [Home Office](#) au Royaume Uni, le [ministère de l'Intérieur](#) espagnol, l'[OFPRA](#) en France, dont les derniers rapports annuels sont disponibles sur Internet<sup>9</sup> ou l'[ISTAT](#) (Istituto Nazionale di Statistica) en Italie. On constate toutefois qu'il existe souvent des différences entre les rapports nationaux et les bases de données du HCR ou celles d'Eurostat ; cela est lié en partie aux méthodes d'enregistrement qui diffèrent selon les institutions.

Mais dans ces contextes de politiques chiffrées, ces sources ne suffisent pas ; le recours à d'autres statistiques témoignant de l'accueil des demandeurs d'asile et de celles et ceux qui bénéficient d'une protection est nécessaire pour mieux comprendre la façon dont ces séries peuvent être élaborées<sup>10</sup>. Cela peut se faire soit en bénéficiant de rapports chiffrés non publiés de certaines administrations nationales (comme les polices aux frontières) ou en ayant recours à des chiffres produits par des organismes.

### ... et les sources allogènes

À côté des sources officielles, les différentes recherches montrent qu'il existe un grand nombre de statistiques effectuées par des associations d'aide aux étrangers ou parfois des organismes privés (sociétés de transports). Ces données permettent souvent d'avoir une image chiffrée de la population accueillie ou prise en charge. Par exemple, lors de mes enquêtes dans le camp de Sangatte (1999-2002), j'ai pu utiliser les chiffres de la Croix Rouge qui enregistrait à l'arrivée de chaque étranger :

- nom, prénom, âge, date d'arrivée, nationalité et le cas échéant, des informations relatives à sa demande d'asile.

<sup>9</sup> En France, il y a également les rapports sénatoriaux ou de l'Assemblée Nationale, et les notes de l'ANAEM.

<sup>10</sup> Gisti (2008) Les chiffres choisis de l'immigration, *Plein Droit*, n°77 [certains articles sont [disponibles sur Internet](#)].

Des bilans hebdomadaires, mensuels et annuels étaient effectués (nombre de nouveaux arrivants, effectif moyen de la population présente dans le camp). L'extrapolation de ces données à l'ensemble des étrangers en transit dans le Pas-de-Calais entre octobre 1999 et décembre 2002 est contestable ; elle n'en reste pas moins un indicateur précieux faute d'éléments officiels disponibles. Enfin, à l'échelle européenne, on peut évoquer les bases de données constituées par des réseaux européens comme [UNITED for Intercultural Action European network](#) ou [Fortress Europe](#), qui permettent de dégager des aspects importants du système migratoire européen actuel dans lequel se retrouvent les demandeurs d'asile. Dans les deux cas, la création d'un système d'enregistrement simple et unifié souligne ainsi les conséquences dramatiques des politiques européennes d'asile et d'immigration (Clochard O., 2007).

### Épilogue cartographique...

Les réfugiés et les demandeurs d'asile, comme beaucoup de thématiques de recherche, sont en train de faire aujourd'hui l'objet d'une couverture cartographique croissante ; les atlas parus à la fin de l'année 2007 et au début de l'année 2008<sup>11</sup> témoignent de cette attention. Depuis plusieurs années, des institutions mettent en ligne des cartes relatives à la distribution spatiale des demandeurs d'asile et des réfugiés en Europe (et dans le monde). On constate toutefois que la thématique de l'asile et des réfugiés est souvent incluse dans des rubriques intitulées « migrations ». C'est le cas pour [l'atelier cartographique de Sciences-Po.](#) ou la [cartothèque de la Documentation française](#). Les cartes du [Monde Diplomatique](#) expriment très justement ces phénomènes transcalaires

<sup>11</sup> Le Monde - La Vie (2008) *L'atlas des migrations : les routes de l'humanité*, 186 p.

Wihlto de Wenden Catherine (2009) *L'atlas des migrations internationales dans le monde*, Paris, Autrement, 80 p. (réédition).

touchant l'Europe et ses pays voisins ; elles sont situées dans des rubriques « Migrations et réfugiés », « Balkans », « Europe », « Caucase » et « Proche-Orient ». À différentes échelles, il existe aussi des cartes d'inventaires et statistiques qui illustrent les dispositifs d'accueil et de rétention mis en place par les États européens, qui témoignent en partie du développement sécuritaire de la question migratoire en Europe<sup>12</sup>. Ces cartes mettent ainsi en exergue des phénomènes relativement connus mais dont on n'imagine pas toujours l'ampleur. Enfin, on peut regretter à ce jour que la rubrique « [Les migrations en cartes](#) » du site de Migrinter ne présente pas davantage, voire la totalité, des cartes dont dispose le laboratoire.

Olivier Clochard  
 ATER Paris 8  
 Migrinter – UMR 6588  
[clochardol@cc-parthenay.fr](mailto:clochardol@cc-parthenay.fr)

<sup>12</sup> Voir la rubrique intitulée « UNHCR Maps » pour chaque pays sur le site de l'UNHCR, le rapport du parlement européen coordonné par l'agence STEP Consulting Social et la Cimade (2007) *Conditions des ressortissants de pays tiers retenus dans des centres (camps de détention, centres ouverts, ainsi que des zones de transit), avec une attention particulière portée aux services et moyens en faveur des personnes aux besoins spécifiques au sein des 25 États membres de l'Union Européenne.*, 249 p. [[disponible sur Internet](#)] et Bonerandi Emmanuelle, Frédérique Bourgeois et Xavier Richard (2004) Cartographier la demande d'asile en France. Tendances nationales, représentations départementales et réalités locales, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 20, n°2, pp. 127-152. [[disponible sur Internet](#)]

## Bibliographie

- Agier, Michel (2002) *Aux abords du monde, les réfugiés*, Paris, Payot & Rivages, 155 p.
- Bouteillet-Paquet, Daphné (2001) *L'Europe et le droit d'asile*, Paris / Montréal / Budapest / Turin, L'Harmattan, 396 p.
- Carlier, Jean-Yves (1995) Les enjeux juridiques d'un statut de séjour à titre humanitaire, *Revue du droit des étrangers*, n°85, pp.451-460.
- Carlier, Jean-Yves (éd.) (1998) *Qu'est-ce qu'un réfugié ?* Bruxelles, Bruylant, 859 p.
- Clochard Olivier (2007) *Le jeu des frontières dans l'accès au statut de réfugié – une géographie des politiques européennes d'asile et d'immigration*, Université de Poitiers, Poitiers, 486 p. Th. Doct. : Géogr. : Poitiers : 2007.
- De Bruycker, Philippe : Carlier, Jean-Yves (eds.) (2005) *Immigration and Asylum Law of the EU : Current Debates*, Bruxelles, Bruylant.
- Doraï, Kamel (2006) *Les réfugiés palestiniens au Liban : une géographie de l'exil*, Paris, CNRS Éditions, 256 p.
- Hanafi, Sari (2005) Diaspora with fragile center of gravity : the virtual return of the palestinian communities, In Lisa Anteby-Yemini, William Berthomière et Gabriel Sheffer (éds.) *Diasporas : 2000 ans d'histoire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 225-245.
- Julien-Lafferrière, François (2002) *Le droit d'asile en question*, Paris, La documentation française, 84 p.
- Noiriel, Gérard (1991) *La tyrannie du national. Le droit d'asile en Europe 1793-1993*, Paris, Calmann -Lévy, 355 p.
- Legoux, Luc (1995) *La crise de l'asile politique en France*, Paris, Etudes du CEPED, 344 p.
- Legoux Luc (2008) Le sens des chiffres de l'asile, *Plein Droit*, n°77.
- Valluy, Jérôme (2009) *Rejet des exilés - Le grand retournement du droit de l'asile*, Paris, Editions Du Croquant, 320 p.